



OBLITÉREZ
l'injustice au travail!

Le 6 août 2008

Des moyens d'action qui font réagir

Postes Canada a fait une demande de conciliation aujourd'hui. Par ce geste, elle court-circuite le processus de négociation, car elle se tourne vers une tierce partie avant même que l'AFPC n'ait eu l'occasion de soumettre l'ensemble de ses revendications.

La suite des choses

- L'équipe de négociation continuera de négocier de bonne foi.
- L'équipe de négociation veillera à ce que le bureau de conciliation traite nos revendications dans le souci de la justice et du respect.

Les séances de négociation déjà prévues auront lieu selon le calendrier établi.

Même si votre équipe est particulièrement mécontente des tactiques de l'employeur, n'oubliez pas qu'ensemble nous sommes plus forts.

**L'AFPC et le SEPC à Postes Canada
Ensemble, nous sommes plus forts**